



# parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur



[@Parcoursup\\_info](#)



[@Parcoursupinfo](#)

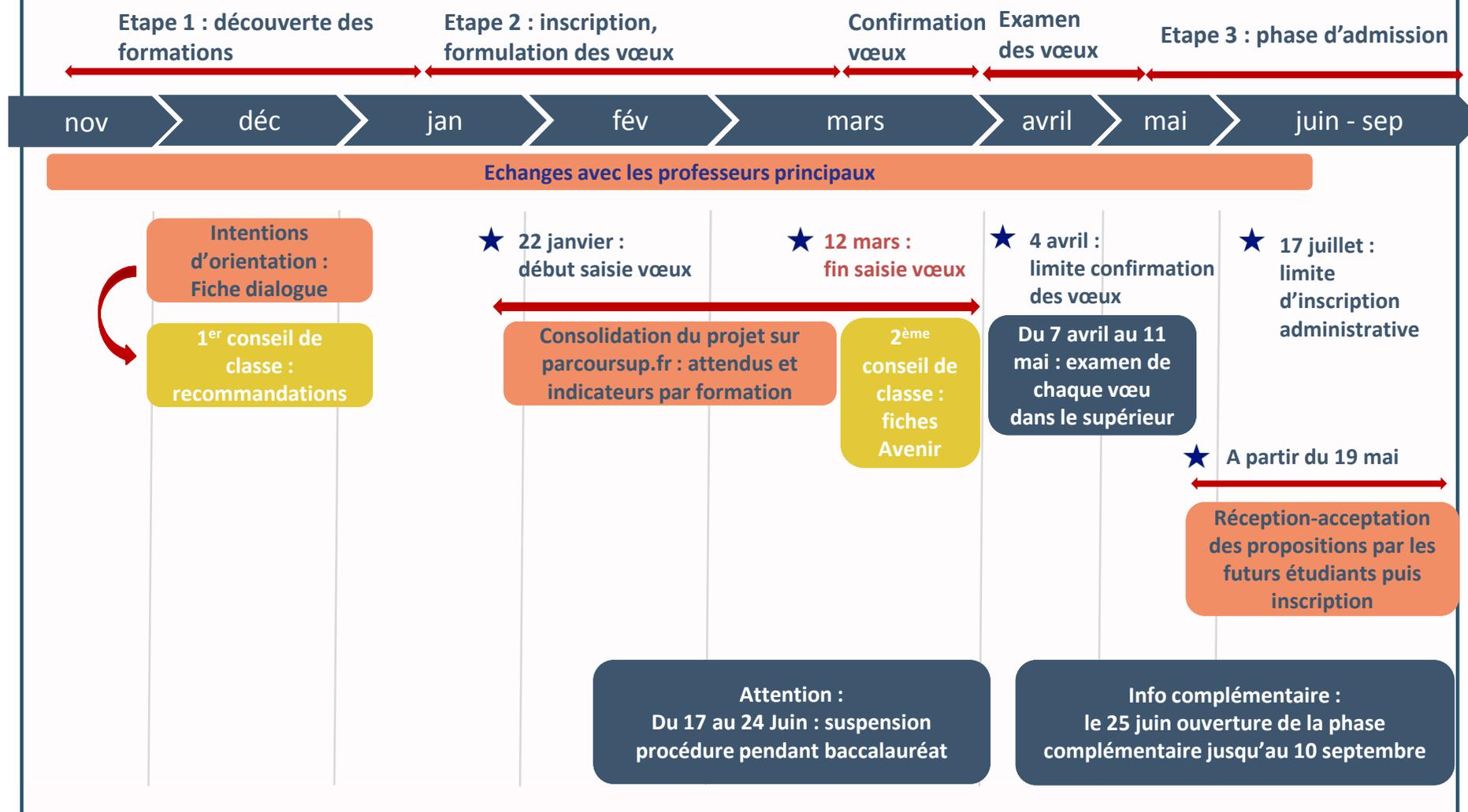


MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

[parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

# CALENDRIER DE TERMINALE 2019-2020



# ETAPE 1 : DECOUVERTE DES FORMATIONS

---

20 décembre 2019– 22 janvier 2020



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

# RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP



**Recherche des formations**

🔍 Veuillez entrer votre recherche par mots clés

**Plus de 10 000 formations correspondent à votre recherche**

Effacer les filtres

**Types d'établissement**

- 10212/ 10687 Etablissements Publics
- 3212/ 3278 Etablissements Privés

**Apprentissage**

- 3109/ 3160 Formations en apprentissage
- 10638/ 11144 Formations hors apprentissage

**Types de formation**

- 7393/ 7703 BTS - BTSA - BTSM
- 95 C.M.I - Coursus Master

Trier par

<b>I.U.T. La Rochelle</b> DUT - Techniques de commercialisation	Taux d'accès <b>28%</b>
<a href="#">Voir la fiche</a> <a href="#">Formations similaires</a>	Général 50%   Techno 49%   Pro 1%
<b>Université Paul Valéry - Montpellier 3</b> Licence - Lettres -	Taux d'accès <b>100%</b>
<a href="#">Voir la fiche</a> <a href="#">Formations similaires</a>	Général 75%   Techno 9%   Pro 13%
<b>Lycée Joseph Fourier</b> BTS - Services - Comptabilité et gestion	Taux d'accès <b>42%</b>
<a href="#">Voir la fiche</a> <a href="#">Formations similaires</a>	Général 35%   Techno 24%   Pro 41%
<b>Université Paris 1 Panthéon Sorbonne</b> Double licence - Histoire / Histoire de l'art et archéologie	Taux d'accès <b>45%</b>

Données formations : Parcoursup @ parcoursup.fr | Données cartographiques: OpenStreetMap



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



---

# FOCUS SUR LES ATTENDUS ET CRITÈRES GÉNÉRAUX D'EXAMEN DES VŒUX

---

Pour chaque formation :

- > Affichage **des attendus (connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans la formation)** : ils sont principalement définis à l'échelle nationale (attendus nationaux) avec parfois des compléments (attendus locaux)
- > Affichage des **critères généraux d'examen des vœux** : ces informations permettent d'éclairer les lycéens sur les éléments de leur dossier qui seront pris en compte par les commissions d'examen des vœux pour examiner les dossiers et ensuite faire des propositions d'admission



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

# FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (1/2)

Nouveauté  
2020

**L'objectif :** la PACES disparaît et de nouveaux parcours d'accès aux études de santé sont mis en place pour diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées

## Trois principes :

- > Possibilité d'accéder aux études de santé après une, deux ou trois années d'études à l'université ou de poursuivre vers un diplôme de licence
- > Deux chances pour candidater aux études de santé tout au long de son parcours de 1<sup>er</sup> cycle
- > Suppression du concours : les candidats sont évalués sur leurs résultats en licence

**Deux parcours proposés sur Parcoursup cette année par les universités pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :**

### > Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion économie avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

### > Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

## A savoir :

- Tous les profils auront des formations adaptées pour candidater en santé : les profils scientifiques pourront choisir entre PASS et L.AS, les profils non scientifiques auront accès à un large panel de L.AS dans des domaines variés
- Les candidats ont les mêmes chances d'accéder aux études de santé via une L.AS ou un PASS

# FOCUS SUR LES PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ (2/2)

**Nouveauté 2020**

- > PASS ou L.AS : comment ça marche ?
- > Comment choisir sur Parcoursup le parcours qui vous convient le mieux ?

Consultez sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) :

- Des exemples
- Une page d'information
- Une FAQ complète

**Je suis en terminale et je veux faire des études de santé**  
(maïeutique, médecine, odontologie et pharmacie)

**Quelles formations me sont proposées par les universités ?**      **Deux exemples**

<p>Une licence avec une option « accès santé »*</p> <p><b>L.AS</b></p> <p>Sonia aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences</p> <p>Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à l'option « accès santé »</p>	<p>Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline*</p> <p><b>PASS</b></p> <p>Nicolas aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature</p> <p>Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels</p>
<p>✓ Si Sonia valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie</p> <p>✗ Si Sonia ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle ne peut pas candidater aux études de santé</p>	<p>✓ Si Nicolas valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique</p> <p>✗ Si Nicolas ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, il ne peut pas candidater aux études de santé ; il ne peut pas redoubler cette année</p>
<p>Ⓜ elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie</p> <p>Ⓜ elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie</p> <p>Ⓜ elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année</p> <p>Ⓜ elle peut se réorienter via Parcoursup</p> <p>et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire</p>	<p>Ⓜ il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine</p> <p>Ⓜ il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres</p> <p>Ⓜ il doit se réorienter via Parcoursup</p> <p>et il peut candidater à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire</p>

\* selon les possibilités offertes par les universités

# ETAPE 2 : INSCRIPTION, FORMULATION DES VŒUX ET FINALISATION DU DOSSIER SUR PARCOURSUP

---

22 janvier > *12 mars* > 2 avril 2020



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

---

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

- > Une **adresse électronique valide** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

**Important** : renseigner un **numéro de portable** pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. **Les parents ou tuteurs légaux** peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

Des questions ? Besoin d'assistance pour s'inscrire ?

- > Numéro vert : 0 800 400 070 (des numéros spécifiques pour les départements d'outre-mer)
- > Messagerie contact depuis son dossier
- > Tutoriels disponibles sur le site Parcoursup.fr



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# CONSOLIDER SON PROJET D'ORIENTATION

---

**Attendus, critères généraux d'examen des vœux, taux d'accès, nombre de places, taux de réussite, taux d'insertion professionnelle ...**

**CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES**



- ➔ **à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux**
- ➔ **à discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale**

---

# FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

---

Du 22 janvier  
au 12 mars  
inclus

Des vœux formulés par le candidat, au terme d'une réflexion personnelle et de ses échanges avec l'équipe pédagogique :

- > **Des vœux motivés** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux. Il est accompagné par son professeur principal.
- > **Des vœux non classés**
- > Pour des **formations sélectives** (Classe prépa, BTS, DUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licence, PASS)

***Conseil** : penser à diversifier ses vœux entre des formations sélectives et non sélectives*

- > **Jusqu'à 10 vœux**

***Conseil** : éviter de ne formuler qu'un seul vœu (en 2019, les candidats ont formulé 9 vœux en moyenne)*

- > **Jusqu'à 10 vœux supplémentaires en apprentissage**

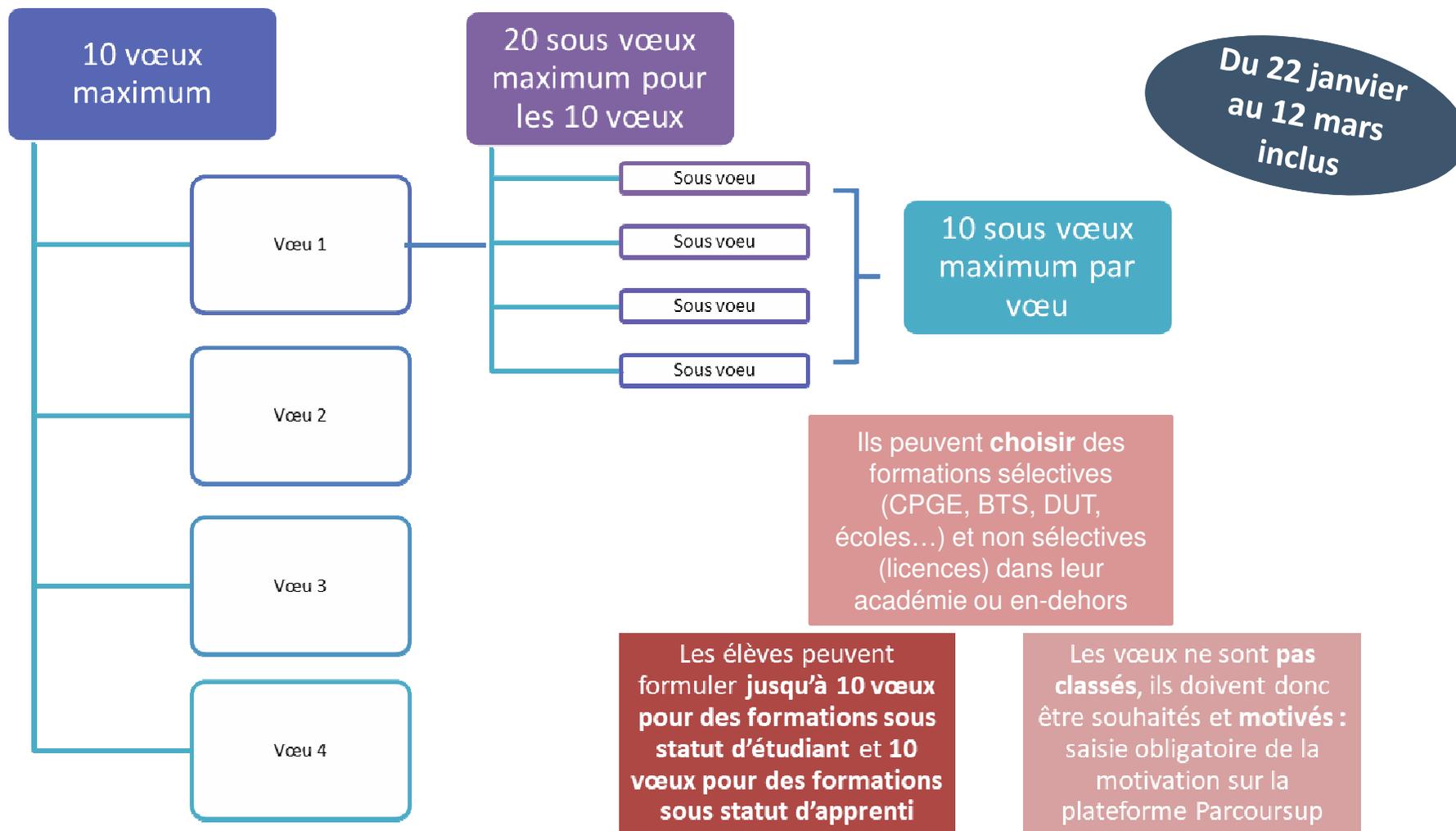
# FORMULER SES VŒUX ET SOUS VŒUX (LE VŒU MULTIPLE)

POUR ÉLARGIR SES POSSIBILITÉS, LE LYCÉEN PEUT FAIRE DES *VŒUX MULTIPLES* : UN VŒU MULTIPLE EST **COMPOSÉ DE SOUS-VŒUX** QUI CORRESPONDENT CHACUN À UN ÉTABLISSEMENT DONNÉ. LE LYCÉEN PEUT CHOISIR UN OU PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS

SANS

LES

CLASSER



# FORMULATION DES VŒUX MULTIPLES

## DUT Génie Bio op. Diététique

IUT Lyon 1 Site de Villeurbanne

IUT de Montpellier

Les BTS, DUT et DCG sont **regroupés par spécialité et les DNMADE par mention, à l'échelle nationale**. Le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir jusqu'à 10 sous-vœux maximum.

## CPGE MPSI

Perrin Lyon avec/sans internat

Fauriel St-Etienne avec internat

Lycée Aux Lazaristes sans internat

Les CPGE sont regroupées par voie à l'échelle nationale. **Chaque établissement proposant une même voie de CPGE correspond à un sous-vœu** d'un vœu multiple. La demande **avec ou sans hébergement en internat** compte pour un seul sous-vœu. Le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**.

## IFSI Université de Lyon

Ecole Rockefeller

IFSI Croix Rouge

Pour demander **une admission en IFSI ou EFTS**, le lycéen formule un vœu multiple **correspondant à un regroupement** et peut choisir autant d'établissements qu'il souhaite. **Même fonctionnement pour les écoles d'ingénieurs et de commerce regroupées par réseaux, ainsi que cette année pour les IEP.**

## Licence SV Portail SVT

Université Claude Bernard Lyon 1

Les Licences 1 sont souvent **rassemblées par mention au sein de portails/parcours**. Elles sont généralement **regroupées à l'échelle académique**.

---

# CAS PARTICULIERS

---

- > Possibilité de demander une année de **CESURE**
- > Dossiers « **DROIT et SCIENCES** », questionnaire d'autoévaluation à télécharger sur terminales2019-2020 indispensable pour finaliser le dossier
- > FICHE HANDICAP : possibilité d'un référent handicap
- > RUBRIQUE ACTIVITES ET CENTRES D'INTERETS

---

# FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

---

Jusqu'au  
2 avril inclus

**Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :**

- > **Compléter leur dossier** : saisie du projet de formation motivé pour chaque vœu formulé, de la rubrique « préférence et autres projets » et des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Si un vœu n'est pas confirmé avant le 2 avril 2020 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par la formation**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

---

Jusqu'au  
2 avril inclus

Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui à partir de début juillet accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors Parcoursup. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

**IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

---

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève.
- Pour chaque vœu, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :
  - le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
  - le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève
- La fiche Avenir associée à chaque vœu est consultable par le lycéen dans son dossier à **partir du 19 mai 2020**

## La fiche Avenir comprend pour chaque vœu :

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

# EXAMEN DES VŒUX PAR LES FORMATIONS : LES PRINCIPES

---

7 avril > 11 mai 2020



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

---

Du 7 avril au  
11 mai

Le dossier de chaque lycée est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :

- > le projet de formation motivé
- > les bulletins de 1<sup>ère</sup> et terminale (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre ou 1<sup>er</sup> semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat
- > les pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée
- > la fiche Avenir renseignée par le lycée



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# ADMISSION : QUELS CRITÈRES ?

---

## Les mesures pour favoriser la mobilité géographique :

### Pour les formations sélectives (BTS, DUT, IFSI, écoles...)

- > Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors. **Il n'y a pas de secteur géographique**

### Pour les formations non-sélectives (licences, PASS)

- > Les lycéens peuvent demander les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors
- > **Le secteur géographique (généralement l'académie) s'applique quand les formations sont très demandées** et ne peuvent accueillir tous les candidats ayant fait une demande : un pourcentage maximum de candidats hors secteur géographique est alors fixé par le recteur. Ce pourcentage vise à faciliter l'accès des bacheliers qui le souhaitent aux formations proposées dans leur académie de résidence tout en permettant la mobilité géographique des autres candidats.

**Conseil** : il est recommandé à un candidat qui souhaiterait faire un vœu dans une licence très demandée située hors de son secteur de formuler un autre vœu pour la même mention de licence si elle est proposée dans son académie

---

# ADMISSION : QUELS CRITÈRES ?

---

## Les mesures pour favoriser la mobilité sociale :

- > Des **places** sont **priorisées** pour les **élèves bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée** dans chaque formation, sélective et non sélective
- > Les **élèves bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée** peuvent bénéficier d'une **aide à la mobilité (500 € versés à la rentrée)** s'ils choisissent une formation située dans une autre académie

## Les mesures pour favoriser l'accès des bacheliers professionnels et technologiques aux filières courtes :

- > un nombre de **places en BTS** est **priorisé** pour les **bacheliers professionnels**
- > un nombre de **places en DUT** est **priorisé** pour les **bacheliers technologiques**

---

# ADMISSION : QUELS CRITÈRES ?

---

## La prise en compte du profil et du projet de chaque lycéen :

### > Pour l'admission dans les formations sélectives (CPGE, STS, IUT, écoles, IFSI, EFTS...)

- L'admission se fait **sur dossier et, dans certains cas, par concours (épreuves écrites) ou entretien de sélection** (si ces modalités d'examen sont payantes, la fiche de formation le précise)
- Des spécificités pour l'accès des bacheliers professionnels en STS et des bacheliers technologiques en DUT (objectif de garantir une priorité d'accès à ces publics).

### > Pour l'admission dans les formations non sélectives (licences et PASS)

- un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**, dans la limite des capacités d'accueil
- l'université peut conditionner l'admission au suivi d'un **parcours de réussite personnalisé** (remise à niveau, cursus adapté...) pour renforcer ses compétences et favoriser sa réussite (Oui-Si)
- **si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles** : les dossiers sont ordonnés par une commission d'examen des vœux, après qu'ils ont été étudiés pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée

# ETAPE 3 : PHASE D'ADMISSION (REPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS)

---

19 mai – 17 juillet 2020



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# PHASE D'ADMISSION : LES LYCÉENS FONT LEUR CHOIX

---

- > Les candidats font leur choix en fonction des réponses qu'ils ont reçues
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure** : chaque fois qu'un candidat fera son choix, il libèrera des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats. Chaque jour, de nouveaux candidats auront donc de nouvelles propositions.
- > **C'est pour cette raison que Parcoursup fonctionne en continu** : le dossier personnel des candidats est actualisé chaque jour.
- > **Pour aider les candidats en liste d'attente à faire leur choix**, des indicateurs seront disponibles pour chacun de leur vœu :
  - > Leur rang dans la liste d'attente et le nombre de candidats en attente
  - > leur rang dans la liste d'appel, celui du dernier candidat admis cette année et celui du dernier candidat admis en 2019 (si l'information est disponible)

---

# RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

---

A partir du  
19 mai

- > **Le 19 mai 2020** : le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé
- > Il doit répondre à TOUTES les propositions d'admission reçues, en respectant les délais de réponse indiqués
- > Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente qui l'intéressent davantage
- > **Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 au 24 juin et suspension des délais de réponse aux propositions**

---

# LES RÉPONSES DES FORMATIONS

---

Le 19 mai 2020, les lycéens reçoivent une réponse de la part des formations pour chaque vœu et chaque sous-vœu formulé :

> **Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, ...)** :

Réponse donnée au futur étudiant

**OUI (proposition d'admission)**

ou

**En attente d'une place**

ou

**Non**

Choix du futur étudiant

**Il accepte la proposition ou y renonce**

**Il maintient le vœu en attente ou y renonce**

> **Formation non sélective (licences, PASS)** :

Réponse donnée au futur étudiant

**OUI (proposition d'admission)**

ou

**OUI-SI (proposition d'admission)**

ou

**En attente d'une place**

Choix du futur étudiant

**Il accepte la proposition ou y renonce**

**Il accepte la proposition ou y renonce**

**Il maintient le vœu en attente ou y renonce**

# L'EXEMPLE DE CHARLOTTE, ÉLÈVE DE TERMINALE

> Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 19 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements.

Vœux de Charlotte	19 mai : réponses des établissements	20 mai : réponses de Charlotte	La procédure continue
CPGE « A »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Renonce	Elle accepte la proposition d'admission en DUT « F »  Elle maintient deux vœux en attente : BTS « B » et DUT « G »  Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » et licence « E »  Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »
BTS « B »	En attente d'une place	Maintient	
Licence « C »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Renonce	
CPGE « D »	NON		
Licence « E »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Renonce	
DUT « F »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 23 mai	Accepte	
DUT « G »	En attente d'une place	Maintient	
CPGE « H »	En attente d'une place	Renonce	

---

# COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (1/4)

---

## > Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- **par notification sur l'application Parcoursup** préalablement installée sur son portable
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

**Info** : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

## > L'application Parcoursup:

- elle permet de recevoir sur son portable toutes les notifications et alertes durant la procédure
- **elle sera téléchargeable** avant le 19 mai sur



et



---

## COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (2/4)

---

### > Les **délais à respecter** pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :

- **Entre le 19 mai et le 23 mai 2020 inclus** : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)

Exemple : vous recevez une proposition d'admission le 19 mai 2020 : vous pouvez accepter ou renoncer à cette proposition jusqu'au 23 mai 2020 inclus.

- **Le 24 mai 2020** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)
- **À partir du 25 juin 2020** : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)

#### A savoir :

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.

Si le candidat ne répond pas dans les délais, ses propositions d'admission (sauf celle éventuellement déjà acceptée) et ses vœux en attente sont considérés comme abandonnés

---

## CAS PARTICULIERS

---

- > **Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »**
  - > il consulte les indicateurs disponibles pour chaque vœu en attente
  - > des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions
  
- > **Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)**
  - > dès le 19 mai, il peut demander un conseil ou un accompagnement, individuel ou collectif, dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 25 juin 2020.

---

# L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

---

## >Quand ?

A partir du 19 mai 2020

## >Pour qui et pourquoi ?

Pour les candidats ayant des vœux en attente

Pour gagner en tranquillité : plus besoin de se connecter à la plateforme

**A noter** : le répondeur automatique est une option facultative.

## >Comment ?

Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

---

# L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

---

**Exemple 1** : le candidat n'a qu'un seul vœu en attente et il active le répondeur automatique .

→ S'il reçoit une proposition pour ce vœu, elle sera acceptée automatiquement.

**Exemple 2** : un candidat a déjà accepté une proposition et a conservé 3 vœux en attente qu'il classe en activant le répondeur automatique.

→ S'il reçoit une proposition d'admission pour le vœu en attente qu'il a classé en n°2, elle est alors acceptée automatiquement : son vœu n°3 en attente est supprimé tandis que son vœu n°1 en attente est maintenu.

---

# UN POINT D'ÉTAPE OBLIGATOIRE FIN JUIN

---

## >Quand ?

Du 29 juin au 1<sup>er</sup> juillet

## >Pour qui et pourquoi ?

**Pour les seuls candidats ayant des vœux en attente (qu'ils aient accepté ou non une proposition d'admission)**

**A noter** : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés. Il en est de même pour ceux qui ont activé l'option « répondeur automatique ».

**Pour faire le point sur votre dossier**

## >Comment ?

**Les candidats doivent se connecter et indiquer (avant le 1<sup>er</sup> juillet 23h59, heure de Paris) les vœux en attente qui les intéressent toujours**



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

---

**Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer :**

- **Avant le 17 juillet 2020**, s'il accepte **définitivement** une proposition d'admission **avant** le 13 juillet 2020
- **Avant le 27 août 2020**, s'il accepte **définitivement** une proposition d'admission entre le 13 et le 23 août 2020
- Aux dates fixées par la formation s'il accepte définitivement une proposition après le 24 août 2020

**Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :**

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.

---

# DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

---

A partir du  
22 janvier

> **Le numéro vert : 0 800 400 070**

> **La messagerie contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

 **@Parcoursup\_info**

 **@Parcoursupinfo**

 **@Devenir Etudiant**

---

# UN ACCOMPAGNEMENT DE MAI À SEPTEMBRE

---

**Un accompagnement est garanti pour tous les lycéens qui n'ont pas reçu de proposition et qui souhaitent trouver à la rentrée une place dans une formation proposée sur Parcoursup :**

- > **Dès le 19 mai 2020** : les lycéens qui n'ont fait que des demandes en formations sélectives (BTS, DUT, école, CPGE, IFSI...) et qui n'ont reçu que des réponses négatives peuvent **demandeur un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation pour préparer la phase complémentaire**
- > **Du 25 juin au 10 septembre 2020 inclus** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles**
- > **Après les résultats du bac (7 juillet 2020)** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES)** de leur académie : elle étudie les dossiers et aide les candidats à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

 **parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

---

# LA PRÉPARATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

---

Un calendrier articulé avec Parcoursup :

Entre le 15  
janvier et le  
15 mai

## > Bourse et logement

- Créer son dossier social étudiant (DSE) sur [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr) pour demander une bourse et/ou un logement
- Les demandes de logement en résidence universitaire peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

## > Santé

- Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Il n'ont aucune démarche à faire.

Toutes les infos sur la vie étudiante sur [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

---

# 5 CONSEILS POUR SE BIEN PRÉPARER

---

## > Préparer son projet d'orientation

Obtenir un maximum d'informations sur les métiers, les secteurs d'activités et les formations qui vous intéressent via [terminale2019-2020.fr](http://terminale2019-2020.fr) et les fiches de présentation des formations sur Parcoursup

## > Echanger au sein de son lycée et en dehors

Les professeurs principaux avec l'appui des psychologues de l'Education nationale sont là pour vous guider pendant la constitution de votre dossier

Participez aux journées portes ouvertes (JPO) et aux salons de l'orientation pour échanger et prendre des conseils auprès des étudiants et des enseignants

## > Préparer les éléments pour s'inscrire

Vous avez besoin de votre INE et d'une adresse mail valide et régulièrement consultée. Il est fortement conseillé de renseigner un numéro de portable pour recevoir les alertes et les notifications de la plateforme

Les parents peuvent aussi renseigner leur adresse mail et leur numéro de portable pour recevoir toutes les notifications.

## > Aborder la phase d'admission sereinement

Des propositions d'admission sont envoyées chaque jour et en continu. Les listes d'attente évoluent jusqu'à la fin de la phase d'admission (17 juillet 2020).

Dans tous les cas, vous pouvez être accompagnés pour trouver des solutions

## > S'abonner aux comptes sociaux Parcoursup

Pour rester informé tout au long de la procédure : **Facebook** (@parcoursupinfo) et **Twitter** (@parcoursup\_info)



# parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

---

[parcoursup.fr](http://parcoursup.fr)

 [@Parcoursup\\_info](https://twitter.com/Parcoursup_info)

 [@Parcoursupinfo](https://www.facebook.com/Parcoursupinfo)

---

[etudiant.gouv.fr](http://etudiant.gouv.fr)

  [@etudiantgouv](https://twitter.com/etudiantgouv)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE ET  
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION